



Berne, 18 mars 2016

Destinataires :
Gouvernements cantonaux

Modification de l'ordonnance sur l'assurance-accidents : Ouverture de l'audition

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Consécutivement à la révision de la loi sur l'assurance-accidents (LAA ; RS 832.20), le Département fédéral de l'intérieur (DFI) effectue une audition concernant la modification de l'ordonnance sur l'assurance-accidents (OLAA ; RS 832.202). L'entrée en vigueur de l'ordonnance est prévue le 1^{er} janvier 2017.

Nous vous soumettons ci-joints le projet d'ordonnance ainsi que le commentaire qui s'y rapporte pour une prise de position. Nous nous efforçons de publier les documents sous une forme accessible aux personnes handicapées, conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand ; RS 151.3). Nous vous prions donc de nous faire parvenir votre prise de position d'ici au **30 juin 2016** par voie électronique (en format PDF et Word) aux adresses suivantes :

cristoforo.motta@bag.admin.ch et dm@bag.admin.ch

Dans le cas où cela ne serait pas possible, nous vous prions d'envoyer votre prise de position dans le délai imparti à l'adresse postale suivante : Office fédéral de la santé publique, Division Surveillance de l'assurance, Section Assurance-accidents, Schwarzenburgstrasse 157, 3003 Berne.

Des exemplaires supplémentaires des documents de l'audition sont disponibles sur le site internet <http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>.

Si vous avez des questions concernant le projet d'ordonnance, Monsieur Cristoforo Motta (cristoforo.motta@bag.admin.ch, tél. 058 462 90 87) se tient volontiers à votre disposition. Pendant son absence Manuel Locher (manuel.locher@bag.admin.ch, Tel. 058/464'06'52) sera à votre disposition. Dans la mesure du possible, nous vous invitons à adresser vos questions par courriel.

En vous remerciant d'avance de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Alain Berset
Conseiller fédéral

Annexes

- Projet d'ordonnance et commentaire (f)
- Liste des destinataires